
La séparation de biens avec clause de participation aux acquêts : avantages et inconvénients pour le premier couple

Auteur : Surny, Martin

Promoteur(s) : Leleu, Yves-Henri

Faculté : Faculté de Droit, de Science Politique et de Criminologie

Diplôme : Master en droit, à finalité spécialisée en mobilité interuniversitaire

Année académique : 2016-2017

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/2901>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

Liquidation d'une créance de participation aux acquêts - EF

Informations préalables	Date de la 1 ^{ère} demande	
	Taux de la créance E	50%
	Taux de la créance F	50%

Taux d'intérêt	3%
Jours début intérêt	
Jours depuis dissolution	-1

Biens initiaux

	Mais. Indiv. E	Mais. Indiv. F	Compte E	Compte F	Compte indiv.				Total
A la date du mariage/acquisition	100.000,00	100.000,00	3.000,00	2.000,00	5.000,00				
A la date de la dissolution	125.000,00	125.000,00	3.000,00	2.000,00	5.000,00				
Patrimoine initial de E	125.000,00		3.000,00		2.500,00				130.500,00
Patrimoine initial de F		125.000,00		2.000,00	2.500,00				129.500,00

Passif initial

Dettes initiales (en négatif)	Banq. Mais.	Prêt étud.				Total
Ce que devait E	112.500,00	20.000,00				132.500,00
Ce que devait F	112.500,00	/				112.500,00

Biens finaux

A la date de la dissolution	Mais. Indiv.	Voiture E	Compte E	Immeuble prof	Outils E	Compte indiv.	Voiture F	Compte F	A-V mixte F		Total
Final E	125.000,00	25.000,00	35.000,00	180.000,00	230.000,00	15.000,00					610.000,00
Final F	125.000,00					15.000,00	20.000,00	15.000,00	20.000,00		195.000,00

Passif final

Dettes finales (à écrire au négatif)	à E	à F	Prêt mais.	Prêt Outils		Total
Ce que doit E	/	0,00	70.000,00	150.000,00		220.000,00
Ce que doit F	0,00	/	70.000,00	150.000,00		220.000,00

Calcul des droits de chacun

	E
Fractions	0,50
Acquêts	392.000,00
Créance de participation de F	196.000,00
Créance de participation de E	0,00
Compensation des créances de participation	-196.000,00
Dette de E envers F	0,00
Dette de F envers E	0,00
Compensation avec les créances entre époux	-196.000,00
	F
Fractions	0,50
Acquêts	0,00
Créance de participation de E	0,00
Créance de participation de F	196.000,00
Compensation des créances de participation	196.000,00
Dette de F envers E	0,00
Dette de E envers F	0,00
Compensation avec les créances entre époux	196.000,00